

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **douzième jour de juillet 2010 à 20h00** à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

10-07-207

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 14 juin et 28 juin 2010.

ADOPTÉE

10-07-208

Tournoi de golf de la Conférence des Élus du Centre-du-Québec

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser la délégation d'un quatuor au tournoi de golf de la Conférence des Élus du Centre-du-Québec qui aura lieu le 3 septembre 2010 au golf des Bois-Francis;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à cette délégation dont notamment les coûts d'inscription de 425.00 \$.

ADOPTÉE

10-07-209

Nomination du maire suppléant

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le conseiller Me Serge Bizier soit nommé maire suppléant pour les quatre (4) prochains mois.

ADOPTÉE

10-07-210

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 16 juin 2010

- nos 0CH001013 à 0H001019

20 070.90 \$

- En date du 21 juin 2010 - nos 0CH001020 à 0CH001031	8 996.52 \$
- En date du 25 juin 2010 - nos 0CH001032 à 0CH001034	3 157.64 \$
- En date du 28 juin 2010 - no 0CH001035	25.00 \$
- En date du 30 juin 2010 - nos 0CH001036 à 0CH001041	41 172.31 \$
- En date du 5 juillet 2010 - no 0CH001042	2 500.00 \$
- En date du 8 juillet 2010 - no 0CH001043	1 419.05 \$
- En date du 4 septembre 2009 - no 9CH001361	annulé
- En date du 14 juin 2010 - no 0CH001008	annulé
- En date du 19 janvier 2010 - no 0CH000120	annulé
- En date du 14 juin 2010 - no 0CH000983	annulé
- dépôts salaires des périodes 201023 à 201026	

ADOPTÉE

10-07-211

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement:

Fonds administration :

- En date du 12 juillet 2010 - nos 0CH001044 à 0CH001175	168 963.44 \$
---	---------------

Fonds immobilisation :

- En date du 12 juillet 2010 - no 0CH200015	35 345.50 \$
--	--------------

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'organismes - Le greffier indique le nom de l'organisme qui a déposé ses états financiers: la Fréquence – Classé.

10-07-212

Modification dans le personnel de camp de jour

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'apporter la modification suivante à la résolution 10-06-175 concernant l'engagement du personnel de camp de jour :

- remplacement de Cynthia Lecours par Félix Hunter au taux de 9.75 \$/l'heure;
- remplacement au Programme Emploi Été Canada de Catherine Dubois par David Lecours.

ADOPTÉE

10-07-213

Grille salariale 2010 du personnel de camp de jour

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'adopter la grille salariale 2010 du personnel affecté aux Camps de jour le tout tel que la liste déposée par le greffier et datée du 14 juin 2010.

ADOPTÉE

10-07-214

Colloque des techniciens en prévention incendie

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser Monsieur Christian Chartier, directeur - premier répondant, à assister au 45^e Colloque annuel de l'ATPIQ qui aura lieu à Gatineau le 30 septembre et 1^{er} octobre 2010.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce colloque, notamment les frais d'inscription, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

10-07-215

Demande de la Maison des Jeunes La Fréquence – Poste de péage rue St-Jean-Baptiste Sud

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a décidé de restreindre à deux le nombre d'autorisations accordées à des organismes pour effectuer les postes à péage sur une route numérotée du territoire de la Ville;

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que la Maison des Jeunes La Fréquence soit un des organismes priorisés à faire un poste de péage sur une route à l'entretien du Ministère des Transports, soit la route 263 Sud (rue Saint-Jean-Baptiste) lors d'éventuelle demande de permis en vertu du Règlement sur le colportage, et ce, à partir de 2011.

ADOPTÉE

10-07-216

Soumissions pour traitement de surface simple du chemin du 11^e rang Est

ATTENDU le dépôt, par le greffier, du rapport d'ouverture des soumissions reçues;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour le traitement de surface simple du chemin du 11^e rang Est Option 2 au plus bas soumissionnaire conforme soit DJL :

OPTION 2 11^e rang Est: 2.45 \$/mètre carré avant taxes

QUE cette dépense soit financée à même le fonds des activités financières de la présente année

ADOPTÉE

10-07-217

Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux

ATTENDU l'invitation de la Ville de Bécancour et de l'Association pulmonaire du Québec

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'adhérer à la Campagne provinciale d'arrachage d'herbe à poux 2010 et de payer 500 \$ pour la trousse de communication.

ADOPTÉE

10-07-218

Entretien des kiosques postaux au Domaine Paquet – Demande de Postes Canada

ATTENDU le retrait de Postes Canada pour l'entretien des kiosques postaux en bois situés sur le territoire de la Ville de Princeville;

ATTENDU QU'advenant une prise en charge par la Ville de Princeville, Postes Canada s'engage à défrayer une partie des coûts;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville prenne en charge l'entretien des deux kiosques postaux situés au Domaine Paquet;

QUE Postes Canada soit avisé de cette décision.

ADOPTÉE

10-07-219

Fermeture de la rue Demers Est – Festival du cheval

ATTENDU QUE depuis quelques années la rue Demers Est est fermée à la circulation lors du déroulement du Festival du Cheval pendant quatre jours en juin;

ATTENDU QUE les alternatives de circulation se font facilement sur le réseau routier municipal;

ATTENDU QUE le conseil municipal considère que la fermeture de cette rue évite des incidents et des accidents impliquant des véhicules routiers, des personnes et des chevaux;

ATTENDU QUE le ministère des Transports a indiqué au Festival qu'il n'autoriserait plus à compter de l'an prochain la fermeture de cette rue;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de demander au ministère des Transports de reconsidérer leur décision de ne plus autoriser que soit fermée la rue Demers pendant quatre jours consécutifs lors du Festival du cheval en juin;

QUE copie de cette résolution soit envoyée au ministère des Transports, au Festival du cheval, à la Sûreté du Québec ainsi qu'au député d'Arthabaska Claude Bachand.

ADOPTÉE

10-07-220

Autorisation à Teknika HBA à demande au MDDEPO un certificat d'autorisation pour un programme d'entretien du barrage actuel

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'habiliter Monsieur Jocelyn Michaud, ingénieur de Teknika/HBA à soumettre une demande au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEPO) un certificat d'autorisation pour un programme d'entretien du barrage actuel.

ADOPTÉE

10-07-221

Avis de motion – Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 035 000 \$ pour des travaux sur le réseau d'aqueduc, d'égout pluvial et de voirie sur la rue Boisclair

Avis de motion est donné par le conseiller Me Serge Bizier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée un règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 035 000 \$ pour des travaux sur le réseau d'aqueduc, d'égout pluvial et de voirie sur la rue Boisclair.

10-07-222

Bris d'entente sur la cueillette des matières dangereuses

ATTENDU QU'une entente concernant la gestion d'un conteneur pour la cueillette des matières dangereuses avait été signée en 2008 avec la Société coopérative agricole de Princeville;

ATTENDU QUE cette entente venait à échéance à chaque année au 31 décembre et que l'intention d'y mettre fin devait être signifiée trois mois avant son expiration;

ATTENDU QUE même si la Société coopérative agricole de Princeville fait défaut de respecter les termes de l'entente, le Conseil de la Ville de Princeville n'entend pas prendre les moyens pour la faire respecter;

ATTENDU QUE le conseil se voit contraint d'organiser le service à un autre endroit pour en assurer la continuité;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'installer au garage municipal les équipements nécessaires pour la cueillette des matières dangereuses tout en respectant les règles de sécurité et une accessibilité facile pour les citoyens de Princeville.

ADOPTÉE

10-07-223

Demande de participation à l'organisation d'une journée familiale au profit des parents du petit Isai Lavigne

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de louer sans frais le Centre communautaire Pierre-Prince ainsi que les terrains adjacents pour la journée du 15 septembre 2010 aux organisatrices Karlanne Poisson et Katie Fraser d'une activité familiale au profit des parents du petit Isai Lavigne atteint d'une grave et rare maladie du chromosome 1.

ADOPTÉE

10-07-224

Connexion au réseau sans fil – Partage St-Eusèbe

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de ratifier le travail effectué pour rendre accessible au réseau Internet sans fil du Centre communautaire Pierre-Prince l'ordinateur de Partage Saint-Eusèbe et d'autoriser le paiement de la facture de 84.99 \$, avant taxes, à Équipement MM.

ADOPTÉE

Tournoi de golf Opération Enfant Soleil – Classé.

10-07-225

Demande à la CPTAQ – Hydro-Québec

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de raccorder le parc éolien de l'Érable au réseau de transport Hydro-Québec TransÉnergie;

CONSIDÉRANT QU'une évaluation environnementale a été réalisée pour ce projet;

CONSIDÉRANT QUE le tracé retenu a permis de réduire les impacts sur le milieu;

CONSIDÉRANT QUE les pylônes utilisés sont des pylônes à encombrement réduit;

CONSIDÉRANT QUE ce projet ne nuira pas aux activités agricoles avoisinantes ainsi qu'à leur développement;

CONSIDÉRANT QUE la nature du projet n'impose pas de contraintes en matière d'environnement, notamment en ce qui a trait aux distances séparatrices pour les odeurs en milieu agricole;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas d'endroits appropriés hors de la zone agricole pouvant répondre aux besoins du projet;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'appuyer la demande d'Hydro-Québec à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'utiliser à des fins autres que l'agriculture les lots identifiés sur le tracé présenté par cette demande pour la construction une ligne monoterne à 120 kV d'environ 13 km entre le poste du promoteur du parc éolien, Éoliennes de L'Érable inc. et la ligne des Bois-Francis-Plessisville.

ADOPTÉE

10-07-226

Demande à la CPTAQ – Jean-Denis Laroche

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de Monsieur Jean-Denis Laroche pour obtenir une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser un bâtiment existant à des fins résidentielles sur les lots lot 14C-1, P14C-2, P15A-4 rang 12 du cadastre du canton de Stanfold;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé à l'intérieur d'une agglomération résidentielle existante;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme avec le règlement de zonage de l'ancienne Paroisse de Princeville;

CONSIDÉRANT l'article 58.2 de la loi, nous informons la commission qu'il existe ailleurs sur le territoire de la Ville de Princeville et hors de la zone agricole, des espaces appropriés disponibles pour la construction résidentielle.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'appuyer la présente demande et de recommander à la commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

ADOPTÉE

Modification au plan d'urbanisme de la Ville de Victoriaville – Dépôt.

10-07-227

Place aux Jeunes de l'Érable – Demande de partenariat

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de participer financièrement à Place aux Jeunes de l'Érable selon le plan de partenariat proposé par l'organisme soit :

- en versant un montant de 750 \$ pour le rallye de découverte de la municipalité;
- en s'engageant à fournir au moins une heure pour l'accueil des participants;
- en s'engageant à donner un montant supplémentaire de 100 \$ à l'organisme pour tout candidat «Place aux Jeunes» s'établissant éventuellement sur le territoire de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

10-07-228

Honoraires professionnels pour l'aménagement du terrain de balle

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accepter la dépense et d'autoriser le paiement pour les honoraires professionnels pour les services d'ingénieurs pour la préparation des plans et devis pour l'aménagement d'un terrain de balle ainsi que pour son éclairage à Teknika HBA inc. au montant de 1 574.33 \$ avant taxes;

QUE cette dépense soit financée à même une appropriation du surplus accumulé de la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

10-07-229

Règlement no 2010-178 – accordant une aide financière additionnelle pour la restauration de l'Église Saint-Eusèbe

ATTENDU QUE la présentation du présent règlement 2010-178;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que ce conseil adopte règlement numéro 2010-178, accordant une aide financière additionnelle pour la restauration de l'Église Saint-Eusèbe.

ADOPTÉE

10-07-230

Subvention 2010 à la Maison des Jeunes La Fréquence inc.

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil accorde une subvention de 10 000 \$ à l'organisme la Maison des Jeunes de Princeville «La Fréquence inc.» pour ses activités 2010.

ADOPTÉE

Parc linéaire des Bois-Francis. – Remerciements - Classé.

Groupe régional d'intervention pour femmes entrepreneures - Classé.

M. Rodrigue Giguère - Feuillet paroissial – Classé.

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

10-07-231

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la réunion régulière soit close.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire